

VACCIN CONTRE LE VIRUS DU PAPILLOME HUMAIN (VPH) : RECTIFIER LES NOTIONS FAUSSES..... *Connaître les faits pour le bien de son enfant.*

NOTION FAUSSE N° 1 :

Des jeunes filles sont utilisées comme cobayes pour un vaccin qui n'a pas encore fait ses preuves.

RÉPONSE : Les jeunes filles bénéficient d'un vaccin sécuritaire et efficace.

- Le vaccin contre le VPH a été étudié, sur le plan scientifique, chez des milliers de femmes en Amérique du Nord, en Europe, en Amérique latine et dans la région de l'Asie-Pacifique;
- Presque 100 % des femmes ont développé des anticorps protecteurs contre quatre types de VPH compris dans le vaccin;
- Pour ces femmes, le vaccin a prévenu presque 100 % des changements précancéreux au col de l'utérus pour les quatre types de VPH compris dans le vaccin;
- Le vaccin contre le VPH est sécuritaire. Les effets secondaires sont minimes et ne durent qu'un jour ou deux. Les personnes qui se sont fait vacciner ont presque toutes signalé que le vaccin a occasionné de la fièvre, des douleurs, des rougeurs et de l'enflure à l'endroit où il a été injecté. Ces réactions font partie de la réponse immunitaire normale de l'organisme et sont fréquentes à la suite de la plupart des vaccinations;
- Les vaccins sont homologués pour utilisation au Canada seulement s'ils sont conformes aux normes très strictes de sécurité et d'efficacité;
- L'assurance de la sécurité des vaccins et des médicaments ne s'arrête pas au processus d'homologation;

- Partout au Canada, il existe un réseau de déclaration affilié à Santé Canada qui suit l'évolution des effets secondaires des vaccins et des médicaments. Santé Canada enquête sur tout problème éventuel.

NOTION FAUSSE N° 2 :

On a précipité l'utilisation de ce vaccin. Nous devrions attendre d'en savoir plus.

RÉPONSE : Le vaccin contre le VPH a été étudié avec soin.

- Nous savons que le vaccin est extrêmement efficace et sécuritaire;
- Au cours des trois dernières années, l'utilisation du vaccin contre le VPH a été approuvée dans 93 pays (par exemple, l'Australie, la Nouvelle-Zélande, les États-Unis, le Royaume-Uni et la plupart des pays européens et scandinaves). Au Canada, les dix provinces, les Territoires du Nord-Ouest et le Yukon ont approuvé un programme de vaccination contre le VPH;
- Le cancer du col de l'utérus est la deuxième cause la plus fréquente de cancer chez les femmes âgées entre 20 et 44 ans;
- Les jeunes filles peuvent désormais être protégées. Il est toujours préférable de prévenir la maladie que d'avoir à la soigner plus tard.



NOTION FAUSSE N° 3 :

Ma fille n'a pas besoin de ce vaccin maintenant parce qu'elle n'a pas de relations sexuelles.

RÉPONSE : Nous voulons protéger les filles avant qu'elles n'aient des relations sexuelles.

- Aux TNO, l'âge moyen des premières relations sexuelles est 14 ans;
- La majorité des femmes sont infectées par au moins un des types de VPH dans les deux à cinq ans suivant le début des relations sexuelles. Il est donc important de leur administrer le vaccin avant qu'elles ne soient actives sur le plan sexuel, ce qui comprend tout contact oral ou génital (les rapports sexuels ne sont pas nécessaires);
- Le vaccin prévient seulement les infections provenant des types de VPH compris dans celui-ci. Si une fille est déjà infectée par un ou plusieurs types de VPH, le vaccin ne pourra pas traiter ces infections ni les faire disparaître;
- On offre le vaccin contre le VPH afin de prévenir le cancer du col de l'utérus à l'âge adulte, et non afin de prévenir une MTS. De surcroît, des études ont démontré qu'on a obtenu des réponses anticorps plus élevées chez des receveurs plus jeunes.

NOTION FAUSSE N° 4 :

Il n'y a pas eu d'étude effectuée dans le groupe de filles (âgées de 9 à 15 ans) que le service de santé publique veut vacciner.

RÉPONSE : Des études effectuées sur ce groupe d'âge ont démontré que la réponse anticorps était très favorable.

En effet, les jeunes filles ont produit des quantités plus importantes d'anticorps contre le VPH.

- Dans le cadre des études chez les femmes plus âgées (de 16 à 26 ans), les chercheurs ont été en mesure d'effectuer à la fois des analyses de sang et des examens pelviens. Les analyses de sang montrent la protection par les anticorps et les examens pelviens détectent les changements précancéreux du col de l'utérus. Comme c'est

contraire à la déontologie d'effectuer des examens pelviens à des filles d'un si jeune âge (de 9 à 15 ans), on n'a effectué que des analyses de sang;

- Les études ont démontré que les deux groupes d'âge ont produit de hauts taux d'anticorps après avoir reçu le vaccin. En effet, les filles plus jeunes ont produit des taux d'anticorps plus élevés que les jeunes femmes. Dans le groupe plus âgé, le vaccin a prévenu presque 100 % des changements précancéreux dans le col de l'utérus. Par conséquent, les chercheurs ont conclu que le vaccin pourrait aussi prévenir les changements précancéreux du col de l'utérus chez les filles plus jeunes.

NOTION FAUSSE N° 5 :

On ne connaît pas la durée de protection du vaccin.

RÉPONSE : Les chercheurs prévoient que la protection du vaccin contre le VPH durera pendant au moins 15 ans et, probablement, pendant toute la vie de la personne immunisée.

- Les chercheurs font cette prédiction parce que le vaccin contre le VPH entraîne une réponse anticorps semblable à celle observée avec d'autres vaccins;
- Nous savons, grâce aux études sur le vaccin, que la protection est bonne pour au moins cinq ans et que le taux d'anticorps est beaucoup plus élevé après la vaccination qu'après une infection par le VPH contractée naturellement. Il s'agit d'une bonne nouvelle, puisqu'un taux d'anticorps élevé signifie généralement une protection plus durable;
- On effectue des études de suivi afin de savoir s'il faudra administrer une injection de rappel dans l'avenir;
- Le vaccin contre le VPH protégera les filles maintenant. Il est toujours préférable, et de loin, d'administrer le vaccin et de faire une injection de rappel ultérieurement, au besoin, que de ne pas administrer le vaccin du tout.

NOTION FAUSSE N° 6 :

On n'a pas besoin du vaccin contre le VPH lorsque le test Pap détecte de façon précoce le cancer du col de l'utérus et qu'il peut être traité.

RÉPONSE : Le vaccin contre le VPH et le test Pap sont nécessaires à la prévention et à la détection du cancer du col de l'utérus.

- Le test Pap identifie les changements dans les tissus qui pourraient évoluer vers un cancer du col utérin. Des examens supplémentaires doivent être effectués afin de déterminer s'il s'agit d'un cancer et, le cas échéant, du traitement à administrer. Ces examens et ces traitements sont désagréables et font peur.
- Chaque année, on effectue en moyenne 466 colposcopies pour le suivi des anomalies du col de l'utérus chez les femmes des TNO;
- Quatorze nouveaux cas de cancer du col de l'utérus invasif ont été recensés aux TNO au cours des dix dernières années (de 1996 à 2005);
- Durant cette même période, cinq femmes des TNO sont décédées des suites d'un cancer du col de l'utérus invasif;
- Le vaccin préviendra jusqu'à 70 % des infections qui causent les changements au col de l'utérus et diminuera la nécessité d'effectuer des examens et des traitements supplémentaires. Chaque année, aux TNO, le vaccin pourrait permettre à plus de 450 femmes de ne pas avoir à subir ces examens supplémentaires.

NOTION FAUSSE N° 7 :

Une fois qu'on vous administre le vaccin, vous n'aurez plus jamais besoin de passer le test Pap.

RÉPONSE : Les femmes qui ont une vie sexuelle active auront encore besoin de passer le test Pap après avoir été vaccinées.

- Bien que le vaccin prévienne les infections par les deux types de VPH qui causent la plupart des cas de cancer du col de l'utérus, il existe au

moins 40 types de VPH qui peuvent infecter les voies génitales. Le test Pap est encore nécessaire à la détection des changements du col de l'utérus causés par les autres types de VPH.

NOTION FAUSSE N° 8 :

Ce vaccin est très coûteux, il n'en vaut pas la peine.

RÉPONSE : Un programme de vaccination contre le VPH est un investissement qui en vaut le coût.

- Plusieurs études sur le rapport coût-efficacité du vaccin contre le VPH ont été effectuées. Ces études démontrent que le rapport coût-efficacité d'un programme de vaccination contre le VPH est semblable au coût de bien d'autres types d'interventions médicales et chirurgicales pratiquées fréquemment dans le domaine des soins de santé.

NOTION FAUSSE N° 9 :

Ce vaccin encouragera des relations sexuelles précoces.

RÉPONSE : Rien ne permet d'affirmer que le fait d'être vacciné contre le VPH encourage des relations sexuelles précoces.

- Il ressort d'enquêtes nationales que les enfants des TNO deviennent sexuellement actifs en moyenne presque deux ans plus tôt que les enfants des autres provinces et territoires du Canada;
- Il semble que beaucoup de facteurs influencent les décisions des jeunes en ce qui concerne les relations sexuelles, dont l'influence des camarades, l'image de soi, l'éducation sexuelle et l'influence des médias;
- Des recherches ont démontré que la peur de contracter une infection transmissible sexuellement (ITS) n'a aucun effet sur le commencement de l'activité sexuelle. Pour cette raison, il est peu probable que la peur de contracter une infection par le VPH soit un facteur dans la décision de devenir active sexuellement;

- Le vaccin contre le VPH ne représente qu'un des outils de prévention supplémentaires pour l'amélioration de la santé publique. Il n'est pas censé remplacer une stratégie efficace en matière de santé sexuelle ou une stratégie de prévention des ITS ou être en contradiction avec celles-ci.

NOTION FAUSSE N° 10 :

On a signalé de graves effets secondaires causés par le vaccin.

RÉPONSE : On a découvert que les effets secondaires graves qui ont été signalés à la suite de l'administration du vaccin contre le VPH étaient peu susceptibles d'être des conséquences immédiates du vaccin.

- 95 % des effets secondaires du vaccin contre le VPH qui ont été signalés sont minimes et semblables à ceux qu'entraînent d'autres vaccins (c'est-à-dire, la fièvre, la douleur, les rougeurs et une enflure à l'endroit où le vaccin a été injecté);
- Dans le cadre des essais sur le vaccin contre le VPH, on a comparé les femmes qui ont reçu le vaccin contre le VPH avec celles qui ont reçu les injections de placebo (eau salée). Le taux d'effets secondaires graves était identique pour les deux groupes;
- Dans le cadre des essais sur le vaccin, on a signalé des décès dans les deux groupes. Les chercheurs en ont conclu qu'il est très peu probable que le vaccin contre le VPH ait entraîné ces décès, ceux-ci ayant été causés par les raisons habituelles signalées dans les groupes d'âge étudiés (accidents d'automobile, surdoses et caillots de sang);
- On a signalé des cas de syndrome de Guillain-Barré (SGB), un trouble du système nerveux, chez les personnes ayant reçu le vaccin aux États-Unis. Jusqu'à présent, le nombre de cas de SGB est inférieur au nombre déclaré pour la population étatsunienne. On croit que ces cas se sont produits par hasard à la suite de la vaccination;
- Jusqu'à présent au Canada, on n'a signalé aucun cas de SGB chez les personnes ayant reçu le vaccin.